

Affiché 2 DECEMBRE 2022

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Seulles Terre et Mer se réunira en séance le :

JEUDI 8 DECEMBRE 2022 à 18H30
A la salle des fêtes Villiers le Sec – Rue Paul Champenois - Creully sur Seulles
PORT DU MASQUE CONSEILLÉ

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 22 septembre 2022
- 2) Installation d'un nouveau conseiller communautaire
- 3) Suppressions et créations de postes (projet de délibération n°DEL2022_090)
- 4) Réglementation du temps de travail (projet de délibération n°DEL2022_091)
- 5) Contrat de développement culturel de territoire avec le Département du Calvados (projet de délibération n°DEL2022_092)
- 6) Changement de nomenclature comptable – Budget transport (projet de délibération n°DEL2022_093)
- 7) Règlement budgétaire et financier (projet de délibération n°DEL2022_094)
- 8) Nouvelle tarification des structures enfance / jeunesse (projet de délibération n°DEL2022_095)
- 9) Autorisation de signature du marché d'assurances (projet de délibération n°DEL2022_096)
- 10) Convention d'études avec l'EPFN – Stratégie Foncière (projet de délibération n°DEL2022_097)
- 11) Modification simplifiée du PLU de Creully-sur-Seulles (projet de délibération n°DEL2022_098)
- 12) Modification simplifiée du PLU de Bény-sur-Mer (projet de délibération n°DEL2022_099)
- 13) Compte-rendu des décisions prises au titre de l'Article L.5211-10 du CGCT

LE PRESIDENT DE
SEULLES TERRE ET MER

Thierry OZENNE

